

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT ARB 2023

Ce règlement régit le championnat ARB, il est reconduit tacitement sauf modification.

1. **PARTICIPATION**

Pour participer à une course du Championnat ARB, le pilote doit être membre d'un club BMX.

2. **CATEGORIES**

Voir en annexe le document des catégories de l'année en cours.

La catégorie débutant est ouverte pour une année (civile) uniquement si participation à au moins 6 manches durant la saison, autrement la catégorie est ouverte pour 2 années.

3. **HORAIRE DES COURSES**

Voir en annexe le document des horaires de course.

4. **INSCRIPTIONS / 25.- chf**

La finance d'inscription est fixée par l'AG et doit permettre de couvrir les frais des récompenses, de la sécurité, le défraiement du speaker et les frais de fonctionnement.

Les détails concernant les inscriptions sont réglés dans l'annexe Procédure d'inscriptions aux manches ARB.

5. **EQUIPEMENT PILOTE ET VELO** Selon règlement U.C.I

Vélo :

Embout de poignée

Embout de câble de frein

Axe de roue, maximum 5 mm de dépassement

Plaque ou autocollant latérale blanc, numéros noirs, Haut. min 6 cm, Larg. min 1 cm

Plaque frontale, numéros Haut. min 8 cm, Larg. min 1 cm, âge du pilote, hauteur min 2 cm.

Pilote :

Gants non coupés

Casque intégral attaché, visière de 10 cm min

Maillot BMX, MX, MTB manche longue

Pantalon jeans, training, lycras, sweat-shirt, interdit

Pantalon long BMX, MX, MTB en matériel résistant

Pantalon court BMX, MX, MTB en matériel résistant avec protection genou & tibia

Un pilote ne respectant pas les points ci-dessus peut être après avertissement disqualifié ou rétrogradé à la dernière place.

6. **PEDALES AUTOMATIQUES**

Les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie Boys 12-13 ans / Girls 13-14 ans, interdit pour les catégories débutant.

7. **PLAQUES**

Les pilotes courent avec le numéro permanent attribué selon règlement Swiss-Cycling.

Les pilotes débutants ou n'ayant pas de numéro swisscycling courent avec un numéro attribué par le bureau de course ARB. Chaque club a une lettre attribuée afin d'éviter les doublons.

Les pilotes étrangers courent avec le numéro attribué par leur fédération.

Une plaque frontale et une plaque latérale est obligatoire.

8. CONTRÔLE DES PRESENCES

Le jour de la course, tous les pilotes s'assurent d'être inscrit dans la bonne catégorie, lors du contrôle des présences, jusqu'à 30 minutes après la présentation des documents (*All entries sorted by class*), passé ce délai, le pilote étant inscrit dans une catégorie inférieure sera disqualifié et classé « DSQ », si le pilote est inscrit dans une catégorie supérieure, il pourra prendre départ dans la catégorie inscrite.

9. MODE ET DEROULEMENT DES COURSES

- 3 manches qualificatives
- **Run Off** - si des pilotes sont à égalité dans le classement des manches qualificatives
- ¼- finales - si plus de 32 pilotes dans la catégorie.
- ½-finales - si plus de 16 pilotes dans la catégorie.
- Finales A-B-C-D-E, **tous les pilotes ont une finale.**

La répartition dans les séries se fait selon le principe de « scrambled motos », c.à.d. d'une manière aléatoire par le logiciel.

Système de transfert

Nombre de pilotes	Manches de qualifications	¼ finales	½ finales	Finales A/B
<8	1	-	-	Manche à Pts
9 à 16	2	-	-	Finales - A/B
17 à 24	3	-	2 x 8 pilotes	Finales - A/B
25 à 32	4	-	2 x 8 pilotes	Finales - A/B
33 à 40	5	4 x 8 pilotes	2 x 8 pilotes	Finales - A/B
41 à 64	6 - 8	4 x 8 pilotes	2 x 8 pilotes	Finales - A/B

En cas d'égalité de points c'est le résultat de la 3ème manche qui compte. Et s'il y a encore égalité, c'est le classement de la 2^{ème} manche qui compte. **En cas d'égalité de points issus des 3 manches, il y aura une manche de qualification supplémentaire appelée « Run Off » avec les pilotes concernés.**

Pour la suite après le déroulement des manches, le nombre de points est déterminant pour les finales intermédiaires. La classification se fait selon «snaketable» comme par exemple lors de ¼ finale:

- 1ère place après les manches, 1ère ¼ finale
- 2ème place après les manches, 2ème ¼ finale
- 3ème place après les manches, 3ème ¼ finale
- 4ème place après les manches, 4ème ¼ finale
- 5ème place après les manches, 4ème ¼ finale
- 6ème place après les manches, 3ème ¼ finale

Lors des 1/4, 1/2, et finales, la place de départ se base sur le classement des qualifications précédentes.

En cas de participation de 8 pilotes et moins, il y a 4 manches à points. La 4ème manche se déroule lors des finales. Le choix de la place lors de cette finale, se fait selon le principe de «scrambled motos».

En cas participation de 9 pilotes, seuls 7 pilotes peuvent participer à la finale A.

Après les ¼ de finales, les 4 premiers participent à la ½ finale

Après les ¼ de finales, les 5 et 6 en finale C.

Après les ¼ de finales, les 7 et 8 en finale D.

Les places 33 & + vont directement après les manches en finales E, F, G, etc....

10. PRO SECTION

Les pilotes des catégories suivantes peuvent, au libre choix, utiliser la ligne pro section.

B 14-15 / G 15 +

B 16 +

Senior 25 +

Pour des raisons de sécurité, une ligne temporaire, à l'entrée et à la sortie de la ligne Pro section, sera tracée et adaptée sur chaque piste. Le pilote qui ne respecte pas cette ligne temporaire se verra relégué à la dernière place de sa série et classé « DNF » et marquera le nombre de points correspondant à la dernière place.

Pour les pistes de Genève et Nord Vaudois, la 2^{ème} ligne pro section (en 3^{ème} ligne) sera ouverte pour tous.

Pour des raisons de sécurité ou en cas de mauvais temps, le track-manager en consultation avec les pilotes élites, peut décider, le jour de la course, de fermer la pro section.

11. ATTRIBUTION DES POINTS

Finale A

1er	75 points
2ème	70 points
3ème	65 points
4ème	62 points
5ème	60 points
6ème	59 points
7ème	58 points
8ème	57 points

Finale C

17ème	48 points
18ème	47 points
19ème	46 points
20ème	45 points
21ème	44 points
22ème	43 points
23ème	42 points
24ème	41 points

Finale B

9ème	56 points
10ème	55 points
11ème	54 points
12ème	53 points
13ème	52 points
14ème	51 points
15ème	50 points
16ème	49 points

Finale D

25ème	40 points
26ème	39 points
27ème	38 points
28ème	37 points
29ème	36 points
30ème	35 points
31ème	34 points
32ème	33 points

Les pilotes classés après la 32ème place reçoivent des points en régressant de 1 point à chaque rang.

12. PENALITES

DNS = Did Not Start

Un pilote ne se présente pas au start à cause d'une blessure ou d'une autre raison est **DNS**. Pour un premier **DNS** le pilote se voit attribué 2pts en plus du nombre de pilotes listés dans sa catégorie. Lors d'un 2^{ème} **DNS** le pilote sera disqualifié. Lors d'une blessure le pilote sera classé à la dernière place du classement du jour, pour autant que la blessure fût signalée au bureau de courses.

DNF = Did Not Finish

Un pilote qui a pris part au départ mais n'arrive pas à finir la course et classé comme **DNF**. Un pilote classé **DNF** reçoit le nombre de points égaux aux nombres de pilotes présents au start. Il peut continuer sa participation à la course pour autant qu'il se qualifie pour le round suivant.

REL = Relegated

Un pilote relégué à la dernière place par décision du Trackmanager est classé **REL** et il obtient 2 points supplémentaires par rapport au nombre de pilotes inscrits.

DSQ = Disqualified

Un pilote disqualifié.

Un pilote est retiré de la course du jour suite à une faute grave de course, mauvais comportement, insulte grave vis à vis du trackmanager, des commissaires, du bureau de course et club organisateur.

Les décisions DNS, DNF, REL et DSQ ne peuvent pas être contesté

13. PODIUM

Les podiums des 8 manches ARB + Ch. Romand sont mise en place par l'ARB, Sponsor ARB.

Les 8 premiers pilotes doivent se présenter au podium en tenue de BMX.

Les pilotes en tenue non BMX se verront refuser l'accès au podium.

14. CLASSEMENT GENERAL

Le classement final du Championnat ARB est calculé en fonction des points accumulés lors des finales de chaque course. Le classement se fait sur la base des manches ARB moins une et il est tenu par le bureau de courses.

Le vainqueur dans chaque catégorie (sauf débutants) est nommé champion ARB.

Les 8 premiers du classement général de chaque catégorie remportent une récompense.

Si plusieurs pilotes ont le même nombre de points après soustraction des moins bons résultats, la décision est basée sur le plus grand nombre de victoires, de deuxième rang, troisième rang, etc. qui ont été atteints au cours de la saison. Si l'égalité subsiste toujours, le classement de la dernière manche est déterminant.

15. CLASSEMENT POUR LE TROPHÉE DES CLUBS

Les 5 meilleurs résultats des pilotes des clubs ARB, sauf débutants, sont additionnés par manche. **Après la finale le club qui aura le plus de points gardera le trophée définitivement.**

16. RECOMPENSES

Les coupes, médailles et les prix en espèce sont organisés et financés par l'ARB.

Les prix en nature sont offerts par les clubs.

17. CLASSEMENT DU JOUR

Les pilotes des catégories **débutants** reçoivent une médaille, sauf les 3 premiers qui reçoivent une coupe.

Les finalistes A de la catégorie **Senior 25 +** reçoivent des prix en nature offerts par le club.

Dans les catégories ci-dessous les finalistes A reçoivent une coupe, les suivants une médaille.

- Boys 5-7 / Girls 6-8
- Boys 8-9 / Girls 9-10
- Boys 10-11 / Girls 11-12

Les catégories suivantes reçoivent un prix en espèce selon la répartition ci-dessous

#	B12-13/ G13-14	B14-15/ G15 +	B16 +
1er	CHF 50.00	CHF 50.00	CHF 100.00
2ème	CHF 40.00	CHF 40.00	CHF 80.00
3ème	CHF 30.00	CHF 30.00	CHF 70.00
4ème	CHF 20.00	CHF 20.00	CHF 50.00
5ème	CHF 10.00	CHF 10.00	CHF 40.00

6ème	CHF 10.00	CHF 10.00	CHF 30.00
7ème	CHF 10.00	CHF 10.00	CHF 30.00
8ème	CHF 10.00	CHF 10.00	CHF 30.00
Total	CHF 180.00	CHF 180.00	CHF 430.00

18. APPEL, CONTESTATIONS, RECOURS

Pendant les courses, seul le track-manager prend les décisions qui s'imposent. Les décisions prise par les officielles ne peuvent être contesté.

Toute autre contestation est à transmettre par un responsable de club au bureau de course.

Les pilotes et leurs parents sont interdits d'accès au bureau de course.

19. CHAMPIONNATS ROMANDS ET CANTONAUX

Ils se courent sans licences, ni transpondeurs.

Obligation de participer à au moins une manche du championnat ARB

20. AIDE DES PARENTS

Les parents ou les représentants d'un pilote ne sont pas autorisés à accompagner leurs enfants jusqu'au départ ou de les aider lors du départ.

21. SANCTIONS

En cas de non-respect d'un pilote envers les officiels, le règlement ou même d'un autre concurrent.

Des sanctions pourront avoir lieu conformément au règlement UCI et pourra entraîner jusqu'à la disqualification du pilote il pourra en être de même pour les accompagnants du pilote.

22. FAIRPLAY

Le pilote doit se montrer loyal et faire preuve de fairplay vis-à-vis des autres concurrents ainsi que des officiels. Selon le règlement UCI, un pilote qui ne respecte pas cette règle pourra être sanctionné. Il en pourra être de même si le comportement des parents ou des accompagnants du pilote n'est pas respectueux. Tout manque de respect à un officiel pourra entraîner jusqu'à la disqualification du pilote.

23. DISPOSITION FINALE

Pour toutes dispositions non prévues dans le règlement particulier de l'ARB c'est le règlement Swiss cycling et/ou UCI qui prévaut.

Le comité de l'Association Romande de BMX

Remis à jour le 16.01.2023